

**Organe subsidiaire de mise en œuvre****Cinquante et unième session**

Madrid, 2-9 décembre 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour

**Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention****Rapport et mandat du Groupe consultatif d'experts****Rapport et mandat du Groupe consultatif d'experts****Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note du rapport annuel<sup>1</sup> du Groupe consultatif d'experts sur l'avancement de ses travaux et des documents<sup>2</sup> présentant les résultats des principales activités que le Groupe a réalisées en 2019.
2. Le SBI a pris note des résultats obtenus par le Groupe consultatif d'experts dans le cadre de son plan de travail<sup>3</sup> pour 2019, parmi lesquels, en particulier :
  - a) La formation de 106 experts nationaux dans le cadre de trois ateliers régionaux de formation pratique et de webinaires préalables à ces ateliers sur l'institutionnalisation de la gestion des données pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre<sup>4</sup> ;
  - b) La poursuite du programme de formation offert aux experts inscrits au fichier des experts de la Convention sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés<sup>5</sup> ;
  - c) L'élaboration et la diffusion du manuel technique à l'intention des pays en développement parties sur la préparation à l'application du cadre de transparence renforcé prévu par l'Accord de Paris<sup>6</sup>,<sup>7</sup> d'éléments de la boîte à outils sur les dispositifs institutionnels visant à soutenir le système de mesure, de notification et de vérification et le cadre de transparence renforcé de l'action climatique et de l'appui aux pays en

<sup>1</sup> [FCCC/SBI/2019/19](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE%202019%20workplan_final%20for%20web.pdf).

<sup>2</sup> [FCCC/SBI/2019/18](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE%202019%20workplan_final%20for%20web.pdf) et [FCCC/TP/2019/4](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE%202019%20workplan_final%20for%20web.pdf).

<sup>3</sup> Voir

[https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE%202019%20workplan\\_final%20for%20web.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE%202019%20workplan_final%20for%20web.pdf).

<sup>4</sup> Voir le document [FCCC/SBI/2019/18](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE%202019%20workplan_final%20for%20web.pdf).

<sup>5</sup> Voir <https://unfccc.int/process/transparency-and-reporting/reporting-and-review-under-the-convention/training-of-review-experts/training-programmes-for-the-technical-analysis-of-biennial-update-reports>.

<sup>6</sup> Voir <https://unfccc.int/documents/202962> et <https://unfccc.int/documents/202963>.

<sup>7</sup> Première édition (décembre 2019) – en raison de contraintes de temps, ce document n'a pas pu faire l'objet d'un processus d'assurance qualité approfondi. Le Groupe consultatif d'experts ayant l'intention de poursuivre ce processus d'assurance qualité, certains contenus pourraient être affinés dans la version finale. En outre, le Groupe prévoit de procéder à des mises à jour périodiques pour tenir compte des observations des lecteurs et des praticiens.



développement parties<sup>8</sup>, et du programme de formation en ligne sur les communications nationales<sup>9</sup> ;

d) L'organisation de deux forums pilotes informels sur l'appui aux modalités actuelles de mesure, de notification et de vérification et la préparation à l'application du cadre de transparence renforcé, qui ont offert un cadre informel aux principaux acteurs et à d'autres parties prenantes pour mener des échanges centrés sur la mise en œuvre aux fins de répondre aux besoins d'assistance technique nationaux<sup>10</sup> ;

e) La réalisation de travaux d'analyse ciblés, parmi lesquels le relevé et la synthèse des problèmes, des contraintes, des enseignements et des besoins de renforcement des capacités liés aux activités de notification des pays en développement parties<sup>11</sup> ;

3. Le SBI a remercié les Gouvernements algérien, bélizien et cambodgien d'avoir accueilli les ateliers régionaux de formation pratique mentionnés au paragraphe 2 a).

4. Le SBI a également remercié les Parties qui ont versé une contribution financière pour appuyer les travaux du Groupe consultatif d'experts en 2019.

5. Le SBI a poursuivi, mais n'a pas achevé son étude de l'examen et de la révision du mandat du Groupe consultatif d'experts. Il a décidé de soumettre la question à la Conférence des Parties à sa vingt-cinquième session pour obtenir des indications complémentaires, compte tenu du texte figurant dans la note informelle établie par les cofacilitateurs pour ce point de l'ordre du jour, disponible sur le site Web de la Convention<sup>12</sup>.

---



---

<sup>8</sup> Voir <https://unfccc.int/process-and-meetings/bodies/constituted-bodies/consultative-group-of-experts-cge/cge-toolbox-on-institutional-arrangements>.

<sup>9</sup> Consultable à l'adresse <https://climate.csod.com/client/climate/default.aspx>.

<sup>10</sup> Voir <https://unfccc.int/event/pilot-cge-informal-forum> et <https://unfccc.int/event/institutionalizing-data-management-system-2nd-cge-pilot-informal-forum>.

<sup>11</sup> Voir le document FCCC/TP/2019/4.

<sup>12</sup> Voir <https://unfccc.int/documents/203365>.